

Santé - Sécurité : les points clés de la réglementation

Objectifs pédagogiques :

objectifs de la formation Connaître et appliquer les obligations de l'entreprise en matière de santé et sécurité au travail.

Public concerné:

- Directeur/Responsable de site/d'établissement, RRH, Responsable de production, Animateur Santé Sécurité, Responsable Qualité Sécurité Environnement (QSE).
- > Toute personne chargée de la prévention des RPS.

Pré requis :

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Utilisation d'auxiliaire visuel (vidéo projection),
- Présentation, débats avec les stagiaires, travail en groupe pour étudier les exigences.

Modalités d'évaluation :

Évaluation des compétences acquises via un questionnaire intégrant des mises en situation.

Validation:

> Attestation de formation

Durée:

➤ 1 jour (7h)

Tarif:

➤ Nous consulter

Calendrier:

> Selon les dates convenues avec le client

Lieu:

> En intra

N'hésitez pas à nous signaler, au plus tôt, vos besoins d'adaptation aux situations de handicap

Programme:

- <u>1 La réglementation applicable Le droit en santé et sécurité au travail et les textes applicables.</u>
- <u>2 Les principales obligations de l'entreprise</u> en matière de santé et de sécurité
- L'obligation générale de prévention.
- L'évaluation des risques.
- Les locaux et lieux de travail.
- L'information et la formation sécurité.
- · La visite médicale.
- Le travail temporaire.
- Interventions d'entreprises extérieures.
- <u>3 Améliorer les conditions de travail des salariés</u>
- La pénibilité et le Compte de Prévention et de la Pénibilité.
- Les Troubles Musculosquelettiques (TMS).
- Les Risques Psychosociaux (RPS).
- <u>4 Les obligations administratives et périodiques</u>
- Les documents, registres et affichages obligatoires ; vérifications et contrôles obligatoires.
- <u>5 Gérer les relations avec les instances représentatives du personnel</u>
- Référent santé et sécurité.
- La CSSCT. Les représentants de proximité.
- <u>6 Les obligations et les conséquences des accidents du travail</u>
- Distinguer accident de travail/de trajet et maladie professionnelle.
- Déclaration et suivi de l'accident du travail.
- · Tarification des accidents du travail.
- 7 Relations avec les acteurs externes Médecine du travail, Inspection du travail, CARSAT.
- <u>8 Règles et niveaux de responsabilité</u> engagée
- Responsabilité civile et pénale.
- Délégation de pouvoir.

